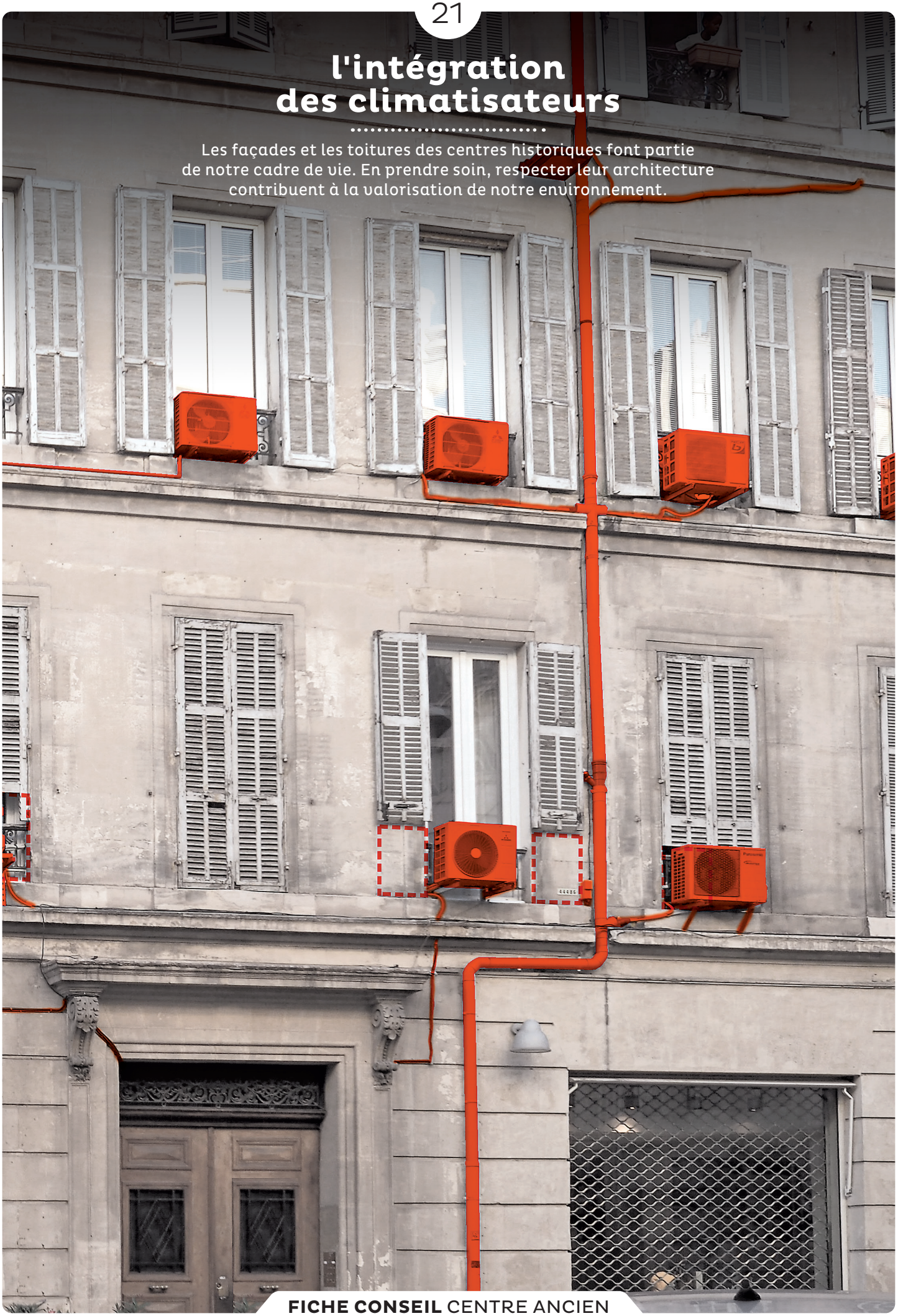
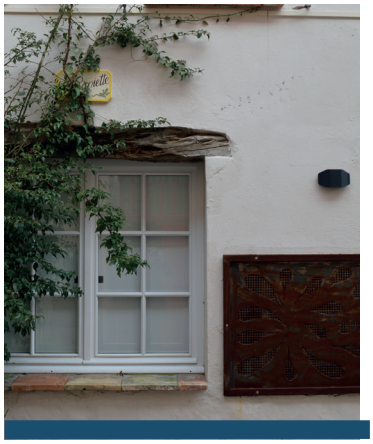
l'intégration des climatisateurs

Les façades et les toitures des centres historiques font partie de notre cadre de vie. En prendre soin, respecter leur architecture contribuent à la valorisation de notre environnement.












l'intégration des éléments techniques

Certains équipements techniques, comme les climatisations individuelles et les pompes à chaleur, génèrent des nuisances et sont très consommateurs d'énergie. Avant de réfléchir à leur intégration, il convient de se questionner sur leur pertinence et leur réelle utilité dans du bâti à forte inertie dont les qualités architecturales et constructives peuvent être valorisées de manière plus durable.

Les dispositifs modestes et courants, tels que les coffrets techniques, les boites aux lettres, les sonnettes ou interphones, les plaques professionnelles ou les numéros d'adresse méritent une attention particulière.

Lorsqu'ils sont inévitables, les éléments techniques doivent faire l'objet d'une attention et d'un traitement particuliers afin qu'ils ne créent pas de nuisances et qu'ils ne dégradent pas l'architecture. Il s'agit d'intégrer de manière harmonieuse ou de supprimer tous les ajouts parasites.

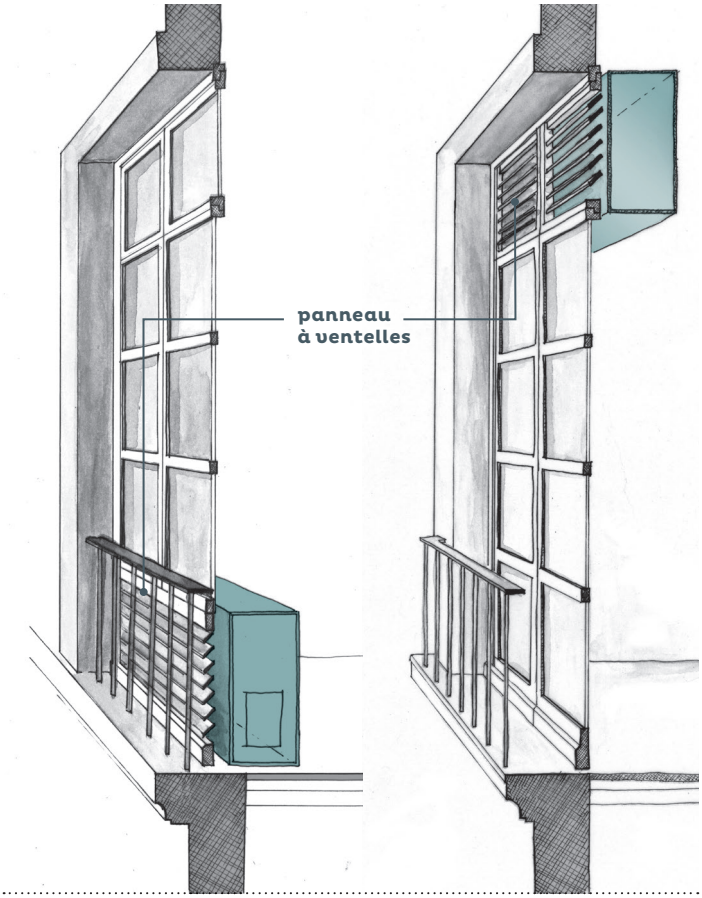
FAIRE LES BONS CHOIX

AVANT TOUS TRAVAUX

Il convient d'identifier l'architecture, le style de la construction et de respecter la composition de la façade. La concertation avec les copropiétaires peut permettre d'étudier la mise en commun des éléments techniques qui sont alors traités à l'échelle de l'immeuble et non de façon individuelle (centralisation de la climatisation dans les combles ou dans une cour technique, par exemple). Regroupement des boîtes aux lettres dans les parties communes.

QUELS TRAVAUX ?

De manière générale, supprimez les éléments techniques existants en applique ou en saillie par rapport au nu extérieur de la façade.
Les réseaux électriques et les évacuations des condensateurs apparents en façade sont également à traiter à l'occasion des ravalements : à encastrer, ou à positionner sous les corniches existantes.
Éviter que les sorties de chaudière à ventouse soient visibles depuis l'espace public.
La pose des appareils de climatisation, pompes à chaleur et extracteurs en saillie sur façade, sur balcon ou en appui de fenêtre est à éviter absolument. On préférera l'intégration de ces appareils dans le volume des combles, dans les courettes techniques ou des locaux adaptés. En cas d'impossibilité technique, il est parfois possible d'opter pour la mise place de climatiseurs sans



Grilles de ventilation intégrées dans les menuiseries

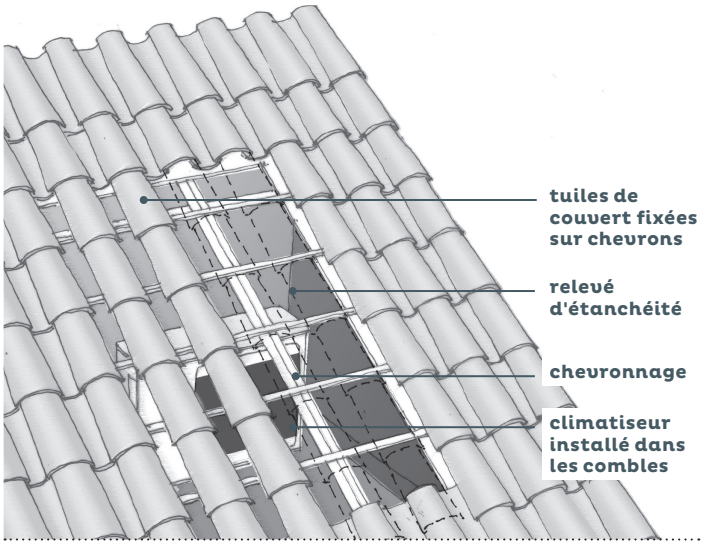


Schéma de principe : unité extérieure intégrée dans le volume de la toiture, sur dalle étanche avec récupération des eaux. Les tuiles de couvert prolongent l'aspect de la toiture, le volume est ventilé par l'absence des tuiles de courant.

unité extérieure. L'unité intérieure fixe est reliée à l'extérieur par une simple prise et rejet d'air minimisant l'impact sur les façades.

QUELS MATÉRIAUX ?

Les matériaux utilisés pour masquer et permettre d'intégrer les éléments techniques doivent être en accord avec le style et la couleur de la façade. Préférer les matériaux nobles comme l'acier, le bois peint ou les enduits à la chaux pour les ouvrages en maçonnerie.

UN PATRIMOINE LOCAL

des dispositifs d'intégration de ventilation naturelle soignés

Traditionnellement, plusieurs solutions permettent d'intégrer les dispositifs de ventilation naturelle en façade :
- le soupirail et sa grille ouvragée : élément de serrurerie, la grille se décline en plusieurs formes et couleurs selon le style de la façade et le dessin des garde-corps ;
- le panneau à ventelles : élément de menuiserie avec assemblage à claire-voie de lamelles inclinées, il reprend le dessin des volets à persiennes pour masquer une sortie en façade (voir schéma ci-contre) ;
- de façon plus rare, un détail de maçonnerie directement intégré à la façade, parfois doublé d'une grille.



Grilles de ventilation intégrées dans la maçonnerie

LE SAVIEZ-VOUS ?

le confort des uns peut générer des nuisances pour les autres

Si la climatisation répond au besoin de fraîcheur, elle présente des inconvénients importants et génère des nuisances :
- **nuisances thermiques et olfactives :** dégagements de chaleur et de condensats pouvant véhiculer la légionellose, rejets d'air chaud vicié dans les rues et les cœurs d'îlots ;
- **nuisances sonores :** bourdonnements de moteurs, notamment dans les cœurs d'îlots calmes et les rues étroites ;
- **nuisances visuelles :** l'ajout des unités en saillie dégrade très sensiblement l'esthétique des façades.

ÉNERGIE & CLIMAT

Avant d'opter pour l'installation d'une climatisation technique, nous vous conseillons de réduire les apports de chaleur internes dans le local en éteignant les appareils inutilisés, en occultant les vitrages exposés au soleil, et en posant des volets isolants (les volets anciens en bois sont très efficaces).
Pendant les périodes de fortes chaleurs, la ventilation nocturne est utile en Provence. Efficace dans les bâtiments anciens (à forte inertie) et traversants, elle crée un courant d'air la nuit, lorsque la température extérieure est basse, et permet de rafraîchir le logement en évacuant la chaleur emmagasinée le jour.
Afin d'éviter les apports de chaleur dus aux équipements électriques, réduisez au maximum leur utilisation et choisissez des appareils économiques en énergie et produisant peu de chaleur. Remplacez aussi les sources lumineuses classiques par des lampes basse consommation. Seule 5 % de l'énergie utilisée par les LED se transforme en chaleur (contre 70 % en classique).

POINT RÉGLEMENTAIRE

La pose d'un élément technique entraîne la modification de l'aspect extérieur de la façade et doit à ce titre faire l'objet d'une demande de déclaration préalable.

→ Renseignez-vous auprès de votre mairie.

EN COMPLÉMENT DE LA FICHE 21



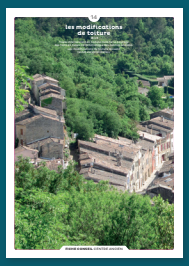
01 **les façades enduites**



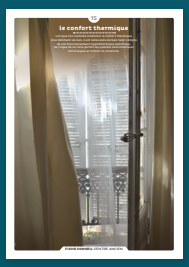
02 **les finitions d'enduit**



04 **les décors en pierre**



14 **les modifications de toiture**



15 **le confort thermique**

Qu'ils fassent ou non l'objet d'une protection, les centres anciens sont toujours des espaces de qualité. Chaque intervention sur les façades ou sur les toitures compte et participe à l'harmonie du paysage urbain. Au cœur de nos villes et villages, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous y recherchons tous.

Les architectes de l'UDAP et du CAUE ont conçu ces 22 fiches conseils pour vous guider dans vos travaux et vos démarches. Elles ont l'ambition d'aider chaque particulier à concilier les contingences de la vie contemporaine, la maîtrise de l'énergie et la qualité environnementale avec la transmission de notre patrimoine culturel et historique.

Ce document est issu d'un projet collaboratif de grande qualité réalisé d'abord par le CAUE et l'UDAP des Bouches-duRhône.

TÉLÉCHARGEZ LES FICHES CONSEILS

→ à télécharger sur **www.cauevar.fr**

→ à télécharger sur **le site de la DRAC PACA**
rubrique **aides et démarches** / démarches et conseils architecture et patrimoine

POUR EN SAVOIR PLUS

UDAP VAR

Unité départementale
de l'architecture
et du patrimoine
du Var

→ **Réception du public**
sur rendez-vous à l'UDAP ou dans certaines collectivités locales et territoriales

www.culture
communication.gouv.fr
/ Regions / DRAC-PACA

sdap.var@culture.gouv.fr

04 94 31 59 95 (Toulon)

CAUE

Conseil
d'architecture d'urbanisme
et de l'environnement
du Var

→ **Réception du public**
sur rendez-vous au CAUE à Toulon, dans certaines collectivités locales et territoriales

www.cauevar.fr

contact@cauevar.fr

04 94 22 65 75 (Toulon)

Photos et croquis© CAUE 13 sauf mentions contraires • Dessins KP architectes urbanistes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture

Direction régionale des Affaires culturelles
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var
449 avenue de la Mitre
83000 Toulon

LE DÉPARTEMENT VAR

caue var
conseil architecture urbanisme environnement

CAUE VAR
17 rue Mirabeau - BP 5512
83098 Toulon cedex